Accusé de réception en préfecture 034-213403322-20240328-2024-03-28-3B-DE Date de réception préfecture : 08/04/2024

DELAGE Sophie

De: DELAGE Sophie

Envoyé: mardi 30 janvier 2024 17:00

A: spas12@orange.fr

Cc: LOZANO Laure; MARTIN Hannelore

Objet: ASTERIAS - PC 03433222K0005 / 326 Av. de la Plage 34450 VIAS

Pièces jointes: Plan PC ASTERIAS 22K0005.pdf; Plan cadastral PC ASTERIAS 22K0005.pdf

Bonjour Monsieur STIVAL,

Je reviens vers vous concernant le délaissé cadastré section AX 155, propriété de la Commune de Vias qui représente l'entrée principale de la Résidence ASTERIAS sise 326 Avenue de la Plage.

Pour finaliser la bonne tenue de nos dossiers respectifs, je vous propose l'acquisition de cette parcelle de délaissé cadastrée AX 155 d'une superficie totale de 14 m² au prix de 40,00 € le m² soit 560,00 €.

Ce prix proposé correspond aux transactions conclues dans ce même secteur par la Commune.

En conséquence, vous voudrez bien nous faire savoir par retour de courrier si vous acceptez de faire l'acquisition de ce délaissé pour nous permettre de présenter le dossier au Conseil Municipal de mars.

Bien cordialement,



Sophie DELAGE Service Foncier / Urbanisme

Mairie de Vias | 6, Place des Arènes | 34450 VIAS

Email: s.delage@ville-vias.fr | Tél, : 04 67 21 87 65 / 04 67 21 21 24